

CHARTRE ETHIQUE DE L'ÉCOLE PRIVEE CATHERINE SERTIN

En gage de qualité l'**Ecole Privée Catherine Sertin** se dote d'une charte éthique et respecte également celle de la fédération dont elle fait partie (FIEPPEC)

En dehors de notre vocation de préparer les élèves aux différents métiers de la beauté (esthétique – cosmétique – bien être), notre philosophie consiste également à faciliter leur intégration dans la vie professionnelle. A ce titre, nous demandons à chacun d'adopter une attitude professionnelle au sein de l'école (élèves, professeurs, pôle administratif, direction).

Cela nécessite la compréhension et surtout le respect du règlement intérieur ainsi que de la charte éthique de l'Ecole Catherine Sertin.

Formation :

Pour un diplôme d'Etat ou une formation professionnelle certifiante, une équipe d'Enseignants/Formateurs compétents en pratique et en théorie avec un esprit dynamique et une pédagogie adaptée.

Accompagnement :

Personnalisé pour chaque élève afin d'assurer une progression adaptée à chacun au niveau et au projet.

Un suivi professionnel

L'Ecole Catherine Sertin s'engage à dispenser des formations en esthétique bien être et SPA

L'Ecole Catherine Sertin s'engage à transmettre des valeurs professionnelles et s'engage également à favoriser l'insertion professionnelle des élèves formés.

Les formations proposées par l'Ecole Catherine Sertin s'adressent à tous les publics. L'Ecole Catherine Sertin assure à chacun la possibilité de se former aux différents métiers du secteur de la beauté et du bien-être que ce soit en formation initiale, en formation continue ou en alternance. Les inscriptions sont validées après étude de dossier et entretien personnalisé afin de valider les aptitudes et les motivations du futur élève. L'Ecole Catherine Sertin se réserve le droit de refuser une candidature qui ne lui semblerait non conforme à l'éthique professionnelle.

Pédagogie, Enseignement :

Les cours sont dispensés dans des espaces équipés et adaptés aux différents modules d'enseignement

L'Ecole Catherine Sertin s'engage à mettre à disposition des élèves les équipements appareils et produits nécessaires au bon déroulement de la formation.

Les enseignements dispensés font l'objet d'ajustements réguliers (progressions pédagogiques, adéquation terrain...) Les enseignants formateurs sont avant tout des professionnels et l'Ecole Catherine Sertin s'assure du maintien des connaissances professionnelles de ses collaborateurs. Le règlement intérieur de l'Ecole Catherine Sertin permet à chacun (formés/ formateurs) de travailler dans des conditions favorables à un épanouissement professionnel (bonne tenue des formations et des installations)

L'Ecole Catherine Sertin est membre de la FIEPPEC et s'engage à respecter les principes d'action dictés par cette fédération.

L'Ecole Catherine Sertin s'engage à respecter les programmes de formations conformes aux référentiels de certifications et de diplômes et à respecter les règles d'hygiène morales et professionnelles.

L'Ecole Catherine Sertin dans le cadre de ses formations est également garant du respect des personnes formées.